Cet agenda appartient à : _____

Classe : _____ Titulaire : _____

Année scolaire 2016-2017

4707, 56e rue
Camrose, Alberta T4V 2C4
Téléphone : 587-769-0144
Site web: www.df.centrenord.ab.ca

Le présent document est le guide de l'École des Fondateurs pour l'élève et ses parents. Il est important d'en connaître le contenu et de s'y référer.

L'École des Fondateurs partage avec les parents la responsabilité de guider les élèves à se comporter de façon acceptable et positive.

Les signatures suivantes indiquent que l'élève et un parent ont lu et compris les directives du document.

_____	_____	_____
Signature de l'élève	Signature d'un parent	Date

Bienvenue

C'est avec grand plaisir que le personnel de l'École des Fondateurs accueille les élèves et leurs familles pour une nouvelle année scolaire remplie d'apprentissage académique, culturel et en milieu francophone.

Code de vie de l'École des Fondateurs

Le code de vie est un ensemble de règles de conduite qui vise le développement harmonieux de l'enfant et le guide dans son environnement scolaire, dans ses apprentissages et dans ses relations avec les autres élèves et avec les membres du personnel de l'école. Le code de vie est complémentaire à l'***Alberta School Act*** (Loi scolaire de l'Alberta) et aux politiques du Conseil Scolaire Centre-Nord.

À l'École des Fondateurs l'élève s'engage à respecter trois droits fondamentaux : le droit au respect, le droit à l'apprentissage et le droit d'accès à des installations éducatives.

1. **Le respect**

   L'élève s'engage à :
   a) Partager la parole avec les autres.
   b) Utiliser un vocabulaire approprié à l'école
   c) Se déplacer calmement dans l'école
   d) Avoir une attitude respectueuse dans ses gestes (pas de bousculade, de bataille, de geste violent, etc.).
   e) Garder les mains et les pieds pour soi.
   f) Résoudre ses conflits de façon pacifique et s'il n'y arrive pas, en aviser son enseignant.
   g) Suivre les directives des intervenants scolaires : enseignants, membres de la direction, secrétaire, aide-élèves, suppléants, chauffeurs d'autobus.
   h) Porter des vêtements appropriés à la vie scolaire et à la température (Voir la section tenue vestimentaire).
   i) Se comporter comme un ambassadeur de l'école lors des sorties éducatives, des excursions ou autres.

2. **L'apprentissage**

   L'élève s'engage à :
   a) Participer aux activités planifiées par l'enseignant incluant les sorties éducatives.
   b) S'appliquer dans ses travaux.
   c) Reconnaître que l'école est un lieu où le français est privilégié et s'engage à parler français.

3. **Les installations éducatives**

   L'élève s'engage à :
   a) Respecter son matériel ainsi que celui de l'école et des autres
   b) Ne pas apporter d'objets personnels de la maison (jouets, jeux électroniques, téléphones cellulaires, appareils audio, photo ou vidéo) à moins d'avoir eu l'autorisation de l'enseignante, cependant l'élève doit s'engager à signer un formulaire d'entente ou d'utilisation de la technologie en classe.
   c) Agir avec civisme en remettant les lieux dans leur état initial.

4. Responsabilité des parents

   Le parent doit :
   a) Consulter l'agenda quotidiennement et le bulletin de son enfant.
   b) Communiquer avec le secrétariat de l'école si l'enfant doit s'absenter, toutes absences planifier ex. : vacance devrait être communiqué par écrit.
   c) Se présenter à la réception lorsqu'il vient chercher son enfant.
   d) S'assurer que l'enfant consacre le temps nécessaire à la maison pour réussir son année scolaire.
   e) Déposer son enfant / leurs enfants en avant de l'école, à partir de _____.
   f) Si votre ou vos enfants ne prennent pas l'autobus, venir les chercher à _____.

CONSÉQUENCES LIÉES AUX INFRACTIONS

L'École des Fondateurs emploie une approche globale à l'échelle de l'école visant à promouvoir un climat scolaire sécuritaire, inclusif et tolérant. Nous encourageons le renforcement positif et les gestes réparateurs. Les élèves qui ne suivent pas les attentes et les règlements mentionnés ci-dessus et qui empêchent, nuisent ou dérangent le bon déroulement des activités de l'école : soit l'enseignement, le climat et /ou les opérations de l'école, seront tenus responsables d'un bris au code de conduite se méritant des interventions qui pourraient inclure une suspension, des privilèges retirés, une expulsion de l'école, appel aux parents ou à une conséquence logique.

Procédure disciplinaire / feuilles de suivi, réflexion : (comportement répétitif).
La procédure disciplinaire qui sera utilisée lors d'un bris du code de conduite :

- L'élève recevra un avis verbal
- 1er avis : réflexion et signature du parent
- 2e avis : discussion avec le parent et l'enseignante
- 3e avis : rencontre avec la direction
-

Les cas sévères de vol, violence ou vandalisme seront directement rapportés à la direction et il y aura une rencontre avec les parents.

S.V.P. consultez le tableau de comportements visés dans les aires de l'école à la fin de ce document.

Communication

Comme les parents sont nos meilleurs alliés dans l'éducation de l'enfant, une communication ouverte et honnête entre les parents et le personnel de l'école est de grande importance. Nous vous encourageons à communiquer aussi souvent que vous le souhaitez avec l'école. Vous pouvez rejoindre le personnel enseignant avant ou après les heures de classe ou laisser un message pendant la journée et votre appel sera retourné dès que possible. Vous pouvez aussi communiquer par le biais de l'agenda ou courrier électronique. Si vous désirez exprimer certaines inquiétudes ou si vous avez des questions au sujet du programme scolaire, le premier contact est l'enseignant de l'élève, mais la direction se veut aussi à l'écoute de vos commentaires et de vos besoins.

Nos valeurs fondamentales à l'école des Fondateurs

- Le respect de soi
- Le respect des autres
- Le respect du milieu
- Faire de son mieux
- Communiquer en français en tout temps

La vision

L'école des Fondateurs de Camrose est un excellent milieu d'apprentissage où l'élève vit sa langue française et sa culture francophone au quotidien tout en développant un bilinguisme élevé lui ouvrant des portes pour l'avenir.

La mission

L'école des Fondateurs à Camrose offre une éducation d'excellente qualité en misant sur :

- la réussite de tous les élèves;
- le bienêtre et l'épanouissement global;
- l'apprentissage de la langue française;

- la construction de l'identité francophone;
- des approches pédagogiques flexibles et innovatrices;
- des opportunités de vivre la culture francophone par le biais d'activités culturelles;
- l'atteinte d'un haut niveau de bilinguisme;
- la collaboration entre le personnel de l'école et les parents;
- l'approche personnalisée et respectueuse en réponse aux besoins.

Valeurs

- **Appartenance à la francophonie**, c'est ce qui permet de continuer à faire vivre notre héritage francophone au sein d'une école où les parents et la communauté collaborent ensemble.

- **Positivisme**, c'est le sens de contribution, d'avancement et de réalisation qui anime chacun de nous à s'engager pour créer un milieu éducatif et de vie francophone dans notre communauté.

- **Empathie**, c'est notre capacité à accueillir et de d'ouvrir à l'autre tout en étant attentif aux besoins.

- **Sens de famille**, c'est la proximité et les liens plus personnalisés qui animent les relations entre les enfants, les élèves, les parents, le personnel de l'école et la communauté de notre milieu.

Absences et retards

Si l'élève doit s'absenter de l'école, nous vous demandons de nous avertir avant. Vous pouvez aussi laisser un message sur le répondeur téléphonique en indiquant la date, le nom et le niveau de l'élève ainsi que la raison de l'absence. En cas d'absence non-motivée, la secrétaire communiquera avec les parents à la maison ou au bureau. L'élève qui arrive en retard est prié de se présenter au bureau de la secrétaire avant de se diriger vers sa classe.

Médicaments

Si un enfant a besoin de prendre des médicaments à l'école, il doit au préalable présenter une note écrite et signée du médecin expliquant la posologie. Le formulaire de consentement d'administration de médicaments, disponible sur notre site Web et à la réception de l'école, doit être rempli et retourné à l'école.

Transport scolaire

Lorsqu'un parent prévoit venir chercher son enfant durant ou à la fin de la journée, veuillez s.v.p. le signaler à l'enseignant ou à la secrétaire en écrivant une note à cet effet.

Retard ou annulation d'autobus

Battle River Transportation avise les parents avec un appel téléphonique automatisé de toutes annulations. Toutes autres questions peuvent être redirigées au Conseil scolaire Centre-Nord **:** **transport@centrenord.ab.ca**

Pertes ou vols

L'école n'assume pas la responsabilité pour les articles perdus ou volés.

Tenue vestimentaire

Les élèves sont prié(e)s de porter des tenues qui s'adaptent aux activités et qui sont sécuritaires autant pour des activités intérieures qu'extérieures. Des vêtements qui n'offusquent pas les croyances, les valeurs et les identités des autres personnes.

Vêtements pour l'activité physique

Le port des espadrilles est obligatoire (semelles qui ne marquent pas) pour les classes d'éducation physique.

Récréations, conditions météo et surveillance des élèves

Les élèves doivent sortir à l'extérieur lors des récréations, sauf exception :
Pendant les périodes de temps froid ou de pluie, les élèves seront gardés à l'intérieur pendant les récréations. La supervision des élèves à l'extérieur est assurée à compter de 8 :35 le matin.

Vacances

Si vous prenez des vacances pendant l'année scolaire, prendre note que nous ne préparerons pas de travaux spéciaux pour cette durée.

École en santé

La santé en milieu scolaire est une approche intégrée qui donne aux élèves l'opportunité d'observer et d'apprendre les attitudes et les comportements positifs concernant la santé. Cette approche comprend un éventail de programmes, d'activités et de services accessibles aux écoles et aux communautés afin d'aider les enfants et les jeunes à améliorer leur santé, à développer leur plein potentiel, et à établir des relations saines. Cette approche globale de la santé en milieu scolaire implique les jeunes, les familles, les écoles et les organisations concernées.

L'approche globale de santé en milieu scolaire se fonde sur trois principes spécifiques :

- Vie active
- Saine alimentation:
- Environnement social positif (santé mentale)

Collations et dîner

On valorise la saine alimentation.

À cause des allergies, personne n'est autorisé à partager sa nourriture. Les élèves mangent ensemble à la cafétéria. SVP veuillez noter qu'il n'y a pas de micro-ondes à la cafétéria.

RÉFÉRENCE

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt school/normes/extra/annexe a.asp
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/I9040.pdf
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/I9040PA.pdf
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/I9060.pdf
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/I9060PA.pdf
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/H8082.pdf
http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN FR/Fichiers/Documents/Politiques/H8083.pdf

*Référence de l'ébauche : Comité provinciale des écoles en santé.

***Ce document est un document vivant qui sera révisé chaque année et modifié selon les besoins.*